



Effectif du Comité Syndical	14
Délégués en Exercice :	13
Procurations :	01

**SEANCE DU
10 AOUT 2022**

Transmission en Préfecture	
Date Réception	

L'an deux mille vingt-deux, le dix août à dix heures et dix minutes, se sont réunis à SAINT RAPHAEL 83700 – Palais des Sports Jean-François KRAKOWSKI, les membres du Comité Syndical régulièrement convoqués le 3 août 2022, sous la présidence de Monsieur Christophe CHIOCCA, 1^{er} vice-président.

PRESENTS :

Georges BOTELLA - Christophe CHIOCCA - Guillaume DECARD – Jean-Pierre KLINHOLFF - Didier LEMAITRE – Michel FELIX - Charles MARCHAND - Mireille ANILLO - Jean-François MOISSIN – Eve STEINMETZ - Jean-Luc RICHARD – Juliette DIAFERIO - Sylvie BLANC

REPRESENTES : Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom :

M. Michel FLEURY a donné pouvoir à M. Michel FELIX

SECRETAIRE DE SEANCE : Sylvie BLANC

DELIBERATION N° 2022-034	MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DANS LE CADRE DU RECRUTEMENT DU DIRECTEUR GENERAL
Affiché du Au	

Le Syndicat Intercommunal pour la Protection du Massif de l'Estérel assure la mise en œuvre du Programme Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier sur le territoire de cinq de ces communes membres.

Par ailleurs, le Syndicat pilote l'Opération Grand Site de France sur le territoire du Massif de l'Estérel. A ce titre, de nombreux projets vont être portés à court terme et l'effectif du Syndicat ainsi que ses ressources vont considérablement croître. Ce redimensionnement de la structure rend indispensable la modification des effectifs suivants :

